

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2016

Le Conseil Municipal de Saint Laurent la Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le vendredi 03 juin deux mille seize à vingt heures trente, sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

PARTICIPANTS : Patrick LENFANT (maire), Jean Claude SOLIGNAT (adjoint), Aymeric BLAN, Maryline BRUNOT, David DUPREY, Coraline GUIOT, Régis HERVE, Guillaume JAGOREL, Thierry LONGUET, Yannick VIET

ABSENTS (excusés): Michelle VIEL (pouvoir à Patrick LENFANT)

Régis HERVE a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

1. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT.

Convention d'aide de l'Agence de l'Eau – Raccordement des domaines privés

Lors de sa dernière commission, l'Agence de l'Eau Bassin Seine Normandie a attribué à notre commune les aides suivantes :

- 62 700€ HT concernant les frais de raccordement des habitations des particuliers au réseau public.
- 637 000€ HT au titre de la subvention accordée aux travaux de branchement des privés au réseau public.

Après délibération, le conseil municipal décide de donner pouvoir au maire, ou en cas d'empêchement au 1er adjoint, pour prendre toutes mesures, accomplir toutes formalités, signer ces conventions et tout acte concrétisant l'intention de cette délibération ou en étant la conséquence.

Nota : cette subvention a été calculée dans l'hypothèse de 209 branchements ; le montant réel sera fonction du nombre effectif de branchements réalisés dans le cadre des conventions signées avec les particuliers.

2. COMMISSIONS ET SYNDICATS

- **SIRMATCOM**

- Inauguration du nouveau bâtiment le 17 juin prochain
- L'assujettissement à la redevance spéciale (RS) des collectivités non soumises à la T.O.M. est devenu effectif depuis le 1er avril 2016.

- **SIRP** (réunion du 2/6/2016)

- Restructuration avantageuse des prêts concernant la réalisation de la seconde classe de Boissy

Commune de Saint-Laurent-La-Gâtine

- Travaux : amélioration de certaines classes et mise en place de placards
- Activités parascolaires (TAP devenant NAP !) : élargissement des activités proposées. Le constat est fait que cela ne favorise pas le repos des enfants.
- Prévision de 273 élèves à la prochaine rentrée, soit env. +12 % en moyenne avec certains niveaux très chargés

3 - QUESTIONS DIVERSES

- Projet de stand de tir : Ayant eu l'information d'un éventuel projet de création de champs de tir à proximité de la commune, le conseil municipal s'oppose à l'unanimité d'ores et déjà au principe d'une telle implantation, en raison des possibles nuisances.

La prochaine réunion du Conseil est prévue le 1er juillet 2016.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 23 h.
Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.